

Championnat Interne du SRC Caudan

Année 2024/2025

Règlement Technique « LE MANS CLASSIC »



Version 17 du 06/06/2024
Suite au vote de l'AG du 24/05/2024

Article 1 : Esprit de la catégorie :

Les voitures autorisées pour cette catégorie sont les répliques de celles qui ont couru aux 24h du Mans entre 1965 et 1975.

- **Classic Slot-it** (Alfa 33, Ferrari 521M, Chaparral, Ford GT40, MK II, Matra MS670)
- **Policar** Ferrari 312pb, 412p,
- **Classic NSR** (917K, 908/3, Ford MK4, GT40, Ford P68)
- **Lola T70 MKIII Thunderslot** (carrosserie fermée)
- Toute carrosserie de voiture d'autres fabricants correspondant aux critères de la catégorie 1965/1975 montée sur châssis HRS2, avec moteur sidewinder Ref ch31 E ou F (le prêt à rouler)

Les seules modifications autorisées concernent l'installation de la puce DAVIC, la possibilité de visser, coller ou scotcher le moteur sur le berceau, le remplacement des vis de fixation du berceau moteur, la découpe du même berceau, le rognage des jambes du pilote, le lestage de la voiture, le changement des pneumatiques, l'ajustage du guide à la profondeur du rail, et la décoration.

En cas de défaut ou de faiblesse constatés après quelques courses, les modifications à apporter ne pourront l'être qu'après accord de la majorité des pilotes du club.

Article 2 : Règlement technique:

- **2.1 Les voitures** : Voir liste ci-dessus et photos dernière page.
- **2.2 Les caractéristiques techniques :**
 - **Aspects des voitures** : Conformes au kit ou aux modèles commercialisés chez Slot-it et chez NSR et autres marques. Pas de découpes autorisées, **Cockpit et pilote obligatoirement présents (lexan interdit)**.
 - **Carrosseries** : Il est autorisé de renforcer les puits de vis de la carrosserie par un tube fin 6 mm de diamètre maximum et de la colle.
 - **Moteurs retenus** : Tout moteur d'origine cage courte en position **Sidewinder** :
NSR : "Shark 20" 20000rpm 150g/cm² utilisé en 2021-2022
NSR "Shark 21.5 EVO" 21900rpm 164 g/cm² monté actuellement sur les voitures neuves
Slot It V12/4 23000rpm 170g/cm² (présent sur tout classic slot-it)
Thunderslot: "Mach21500", ref MTMach21DS 175g/cm²
 - **Poids de la carrosserie** : Pas de poids mini défini, mais **présence obligatoire du pneumatique sur la roue de secours pour les 917K NSR.**
 - **Poids de la voiture** : Pas de poids mini défini.
 - **Largeur des voies avant et arrière** : Aucun axe (avant et arrière, muni de ses jantes, pneus et enjoliveurs) ne devra dépasser du plan vertical des carrosseries.
 - **Châssis** : D'origine noir ou EVO noir avec possibilité de réglage du train avant au moyen des 4 vis fournies ou châssis HRS2 fixé à la carrosserie par picots latéraux. Ref CH31 ou CH37 (châssis nu) avec CH67 (berceau moteur sidewinder, offset 0.5mm)
 - **Berceau Moteur** : D'origine **noir** ou **rouge**. Il peut être de référence différente selon le modèle de voiture commercialisé et avoir un ou des trous de fixation pour le moteur. Tout comme les voitures slot-it d'origine, le **châssis HRS2** utilisé pour d'autres carrosseries devra être de référence **CH67** (support moteur sidewinder Offset de 0,5mm)
 - **Rapport pignon/couronne** : D'origine NSR/Slot-it classiques/Policar/Thunderslot : 11/32 applicable également aux montages avec les châssis HRS2
 - **Axes** : D'origine. **Axes creux ou diamètre central réduit interdits.**

- **Guide :** Libre et « améliorable », mais uniquement NSR sur auto NSR et Slot-it sur voiture Slot-it/Policar..., Thunderslot d'origine. Rondelle(s) ou entretoises permises entre le guide et son logement.
 - **Jantes :** Avant d'origine, Arrière d'origine Slot-it, Thunderslot ou NSR, adaptées aux pneus choisis. Les inserts de jantes sont obligatoires.
 - **Pneumatiques avant :** Pneus avant libres mais vernissage interdit.
 - **Pneus arrière :** Les pneus arrière seront obligatoirement de marque Sideways
Référence : **PS1MW-NG ProSpeed Medium 22 shore en taille 20x11, 19x10 ou 18x10.**
 - **Vissage :** La carrosserie doit être vissée serrée au châssis. (Les vis métriques sont autorisées) Pour davantage de souplesse de pilotage, les vis entre berceau moteur et châssis peuvent être desserrées.
 - **Éclairage :** L'éclairage est autorisé, et même recommandé pour les périodes nocturnes.
 - **Aimant :** Interdit
 - **Suspensions :** Interdites
 - **Tension en course :** 13,5Volts
- **2.3 : Les modifications autorisées et/ou interdites :**
 - **Lestage :** Plomb et/ou "Patafix"
 - **Type et nombre de vis fixant la carrosserie au châssis :** D'origine ou libre mais **non métriques**. 2 ou 3 avec **présence obligatoire pendant toute la durée la course.**
 - **Type et nombre de vis fixant le berceau au châssis :** D'origine ou libre (métriques autorisées). 3 avec présence obligatoire pendant toute la durée la course.
 - **Carrosserie :** Elle doit être serrée sur le châssis. Aucun jeu n'est toléré entre le châssis et les puits de la carrosserie. **Interdiction de rogner les passages d'ailes en vue de supporter des pneus plus larges.**
 - **Vis de réglage du train Avant :** Facultatifs et selon modèles.
 - **Voies avant et arrière :** L'utilisation d'entretoises (Spacers) pour régler la largeur des voies avant et arrière est autorisée. Pour rappel, les axes avant et arrière, munis de leurs jantes, pneus et enjoliveurs ne devront pas dépasser du plan vertical de la carrosserie.
 - **Berceau moteur :** Il est autorisé de limer les **logements de l'aimant** pour faciliter l'installation de la puce Davic.
 - **Moteur :** Il peut être vissé dans le ou les trous d'origine prévus dans le berceau, collé ou scotché à ce même berceau. Pose autorisée d'un adhésif **ou d'une grille filtrante** sur les orifices de la cage moteur.
 - **Tresses, Fils d'alimentation, Œillets :** Libres.
 - **Ailerons :** Certains modèles disposent d'un aileron additionnel. Celui-ci doit être présent, avant, pendant et après la course.
 - **Puits de vis de carrosserie :** Il est autorisé de renforcer les puits de vis avec de la gaine ou des tubes non aimantés.
 - **Habitacle/Poste de pilotage :** D'origine et complet avec pilote et volant. **Lexan interdit.** Il est autorisé de "rogner" les jambes du pilote.
 - **Décoration des voitures :** Libre.
 - **Pour les Carrosseries montées sur châssis HRS2 :**
 - Les puits de vis peuvent être supprimés, l'habitacle et le "faux" moteur peuvent être modifiés afin de faciliter l'implantation du châssis (veillez à garder un aspect extérieur réaliste : pilote 3D, partie du faux moteur arrière, etc.) Allègement possible de la carrosserie si nécessaire.

3 : Conclusion :

- **Tout ce qui n'est pas autorisé dans ce règlement est interdit.**
- **Le seul fait de participer aux compétitions de cette catégorie implique que le pilote aura lu et accepté ce présent règlement.**
- **Toute évolution du présent règlement en cours de saison ne peut être apportée qu'après accord de la majorité des pilotes du club.**

MODÈLES NSR, SLOT-IT et POLICAR POSSIBLES



MODÈLES POLICAR



MODÈLE THUNDERSLOT



**PLUS TOUS AUTRES
CARROSSERIES DE MARQUES
DIFFERENTES, CORRESPONDANT
AUX ANNEES LE MANS 1965/1975,
ET MUNIES D'UN CHÂSSIS HRS2,
MOTEUR ET TRANSMISSION SELON
REGLEMENT CI-DESSUS**